

Suivi de la campagne agro-pastorale 2018

Bilan à mi-parcours de la campagne agro-pastorale

Bulletin N° 10 - septembre 2018



Résumé

Le bilan à mi-parcours de la campagne agro-pastorale fait chaque année, le point sur le comportement de la végétation au niveau des différentes zones agro-écologiques du Sénégal pour la période allant de mai à août.

Cette année, à la date du 27 juin, la quasi-totalité des stations du pays avaient déjà enregistré leurs premières pluies. Une longue pause s'en est suivie occasionnant un faux départ dans la majeure partie du pays notamment dans le centre ouest. Ainsi, en partie dans le Bassin arachidier et la Zone sylvopastorale, la campagne agro-pastorale est caractérisée par un retard généralisé (avec deux à trois décades en moyenne). Les causes de ces retards de croissance sont multiples et varient d'une localité à une autre (faux départ, longue pause pluviométrique, attaques de chenilles légionnaires et de sauteriaux, etc.).

En revanche, certaines zones comme les départements de Podor, Kanel, Bakel et la région de Ziguinchor ont connu une avance d'une à deux décades par rapport à la moyenne historique 1999-2017. Une situation quasiment normale par rapport à la moyenne historique 1999-2017 a été observée dans la région de Kaolack ainsi que dans les départements de Diourbel, Louga, Goudiry, Saraya, Kolda, etc.

Avec la reprise des pluies au courant de la troisième décade du mois d'août, une sensible amélioration a été notée dans le développement des cultures et du tapis herbacé dans la majeure partie du pays ; réduisant ainsi les risques encourus.

Pour les besoins de l'élaboration de ce bulletin, le CSE a envoyé une mission sur le terrain du 08 au 13 septembre pour une appréciation plus affinée de l'état des pâturages et des cultures en vue d'une confirmation/validation de l'interprétation des indices issus des images satellitaires.

Sommaire

Résumé	Page 1
Analyse du démarrage de la saison ou <i>Start of Season</i> (SoS)	Page 2
Analyse de la croissance de la végétation	Page 4
Caractérisation des zones à risques (ZAR).....	Page 5
Conclusion.....	Page 6

SENEGAL - Conditions de Croissance de la Végétation (VCI)

Moyenne de la période du 1er juillet au 10 septembre 2018

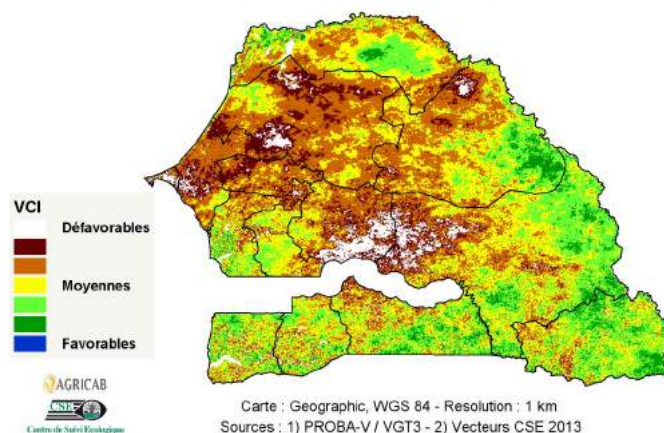


Figure 1 : Conditions moyennes de croissance de la végétation dans la période du 1^{er} Juillet au 10 septembre 2018

A. Analyse du démarrage de la de la croissance de la végétation

Le démarrage de la croissance de la végétation ou *Start of Season* (SoS) est évalué par la détermination du nombre de décades (en retard ou en avance) par rapport à une situation moyenne calculée à partir de la série de données NDVI 1999-2017 et par utilisation de l'analyse dite de « *Similarity* ».

A la première décade du mois de septembre 2018, le démarrage de la croissance de la végétation a été tardif dans la majeure partie du pays, en particulier dans le centre-ouest, la Zone sylvo-pastorale, le sud-est du Bassin arachidier (terres neuves) et l'ouest du Sénégal oriental. D'importants retards de l'installation de la végétation (de deux à trois décades) ont été observés dans ces zones (Figure 2).

Le démarrage de la saison a été, cependant, normal à précoce dans l'extrême-est du pays (axe Kédougou-Goudiry-Bakel-Kanel), dans la majeure partie des régions de Ziguinchor, Fatick, Kaolack et le département de Podor (avec une avance d'une décade).

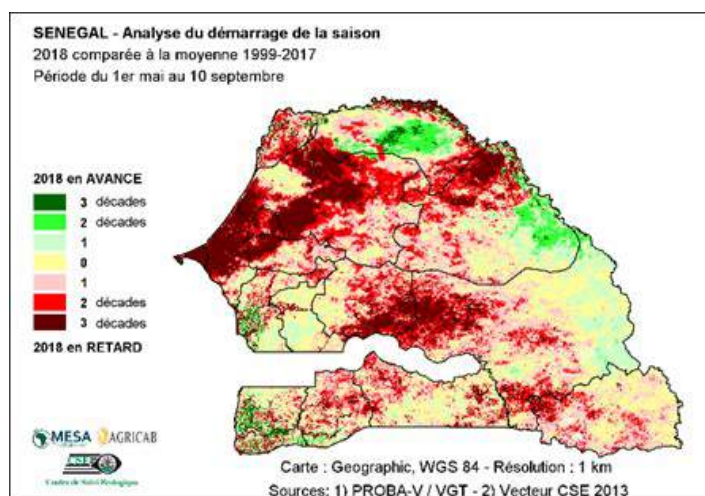


Figure 2 : Analyse du démarrage de la croissance de la végétation 2018

A.1. Les zones en retard

Les retards d'installation de la végétation les plus importants (de deux à trois décades) ont été principalement observés dans les départements de Thiès, Tivaouane, Kébémér, Bambey, Gossas, Kaffrine, Kounghoul, Koumpentoum, Tambacounda, Matam, Kédougou, Vélingara et Médina Yéro Foula (Figure 2). Les observations sur le terrain ont montré que ces retards sont plus accentués au niveau des pâturages qui sont souvent marqués par une discontinuité notoire et une hétérogénéité de la couverture du sol accompagnées d'une forte présence de l'espèce *Cassia obtusifolia* (espèce pas très appréciée). Dans certaines localités, des cas de ressemis (arachide et mil) et des semis de cultures de substitution (niébé, pastèque, sésame, etc.) ont été notés. Ces retards peuvent être expliqués par les faux départs et la longue pause pluviométrique (de plus de 3 semaines) observés au niveau de certaines localités. En effet, jusqu'à la 3^{ème} décade du mois d'août, les cumuls pluviométriques étaient déficitaires dans la majeure partie de ces départements (bulletin de la 3^{ème} décade du mois d'août du GTP) ; ce qui a négativement affecté la croissance de la végétation aussi bien en zone pastorale qu'en zone agricole (Photos 1 et 2).



Photo 1 : Champs d'arachide à Dibiyate, département de Kébémér (CSE - 08 septembre 2018)



Photo 2 : Jachère à Santhiou Pire, département Tivaouane (CSE - 09 septembre 2018)

A.2. Les zones à situation normale

Le démarrage de l'installation de la végétation a quasiment été normal dans les départements de Diourbel, Louga, Dagana, Ranérou, Fatick, Goudiry, Saraya et Kolda et dans la quasi-totalité de la région de Kaolack (Figure 2). Dans ces zones, un développement homogène et acceptable des cultures et du tapis herbacé a été observé (Photos 3 et 4).



Photo 3 : Etat du pâturage à Saré Lémou, département de Dagana (CSE - 09 septembre 2018)



Photo 4 : Champ de mil en épiaison/maturation à Tchiky, département de Guinguinée (CSE - 13 septembre 2018)

A.3. Les zones en avance

Les départements de Podor, Kanel, Bakel et Foundiougne et la région de Ziguinchor ont connu une croissance de la végétation en avance d'une à deux décades par rapport à la moyenne de la série 1999-2017 mais restent en dessous du niveau de croissance atteint en 2017 à la même période (Photos 5 et 6).



Photo 5 : Etat du pâturage à Atch Bali, département de Podor (CSE - 10 septembre 2018)



Photo 6 : Etat du pâturage dans la zone de Diawara, département de Bakel (CSE - 07 septembre 2018)

B. Analyse des conditions de croissance de la végétation

Le « *Vegetation Condition Index (VCI)* » est un indicateur qui permet, sur la série d'images PROBA-V disponibles décennie par décennie, de comparer le niveau de croissance actuelle de la végétation à celui de la série historique 1999-2017. Avec le VCI, les zones à risque (ZAR) peuvent être identifiées pour des analyses plus détaillées.

La figure 3 révèle que les conditions de croissance de la végétation ont fortement été variables au cours de la période du 10 juillet au 31 août 2018, aussi bien en zone agricole qu'en zone pastorale.

Des conditions de croissance défavorables sont observées de manière continue depuis le début de la saison dans le centre-ouest du pays (régions de Thiès et Diourbel), la Zone sylvo-pastorale (départements de Kébémér et Linguère et le nord de la région de Matam), le sud-est du Bassin arachidier (départements de Kaffrine et Kounghoul) et l'ouest du Sénégal oriental (département de Koumpentoum). En effet, une longue pause pluviométrique a été observée dans ces parties du pays jusqu'à la 2^{ème} décennie du mois d'août avant le retour des pluies noté la décennie suivante (Figure 3).

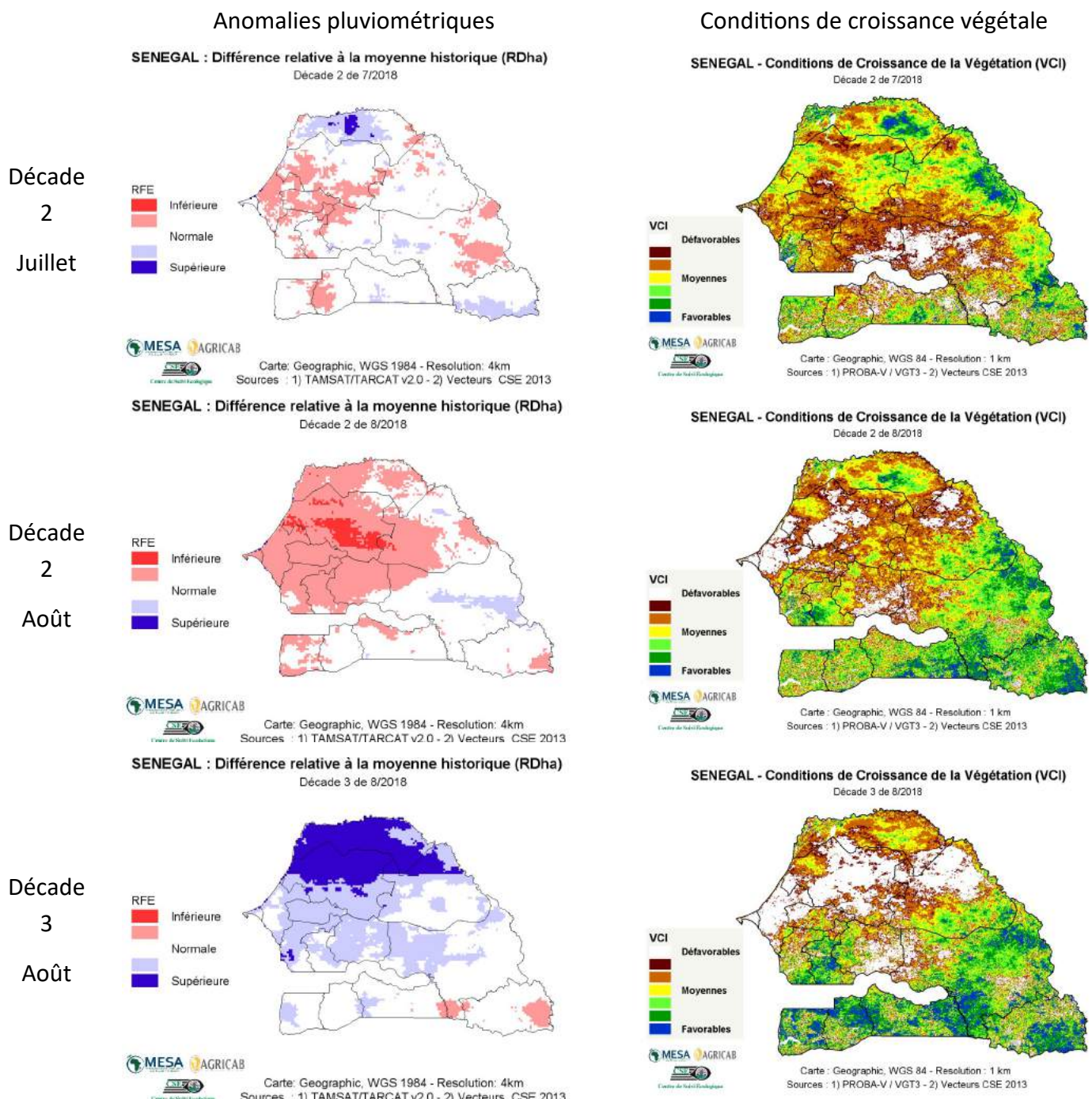


Figure 3 : Evolution des conditions pluviométriques et des conditions de croissance de la végétation du 10 juillet au 31 août 2018, mettant en exergue les zones à croissance favorables, moyennes et défavorables, en comparaison avec la période 1999-2017

C. Caractérisation des zones à risques (ZAR)

Les zones à valeurs de VCI défavorables depuis le début de la saison des pluies (Figures 1 et 3), sont également caractérisées par un retard prononcé du démarrage de la croissance végétale d'environ trois décades (Figures 2). Ces secteurs peuvent être classés comme zones à risques (ZAR). Dans ces localités, le profil du NDVI a connu des valeurs faibles, s'approchant ou descendant même parfois en dessous du minimum de la série historique 1999-2017. Il s'agit essentiellement des départements de Thiès, Tivaouane, Bambey, Kébémér, Kaffrine, Koungheul, Koumpentoum et Linguère (Figure 4).

Cependant, avec la reprise des précipitations depuis la 3^{ème} décade du mois d'août et l'amélioration progressive des valeurs du NDVI (qui restent largement inférieures à celles de 2017 à la même période) dans la majeure partie du pays, les risques d'une mauvaise campagne agricole commencent à s'amoinrir dans certaines localités du pays à l'image du département de Diourbel.

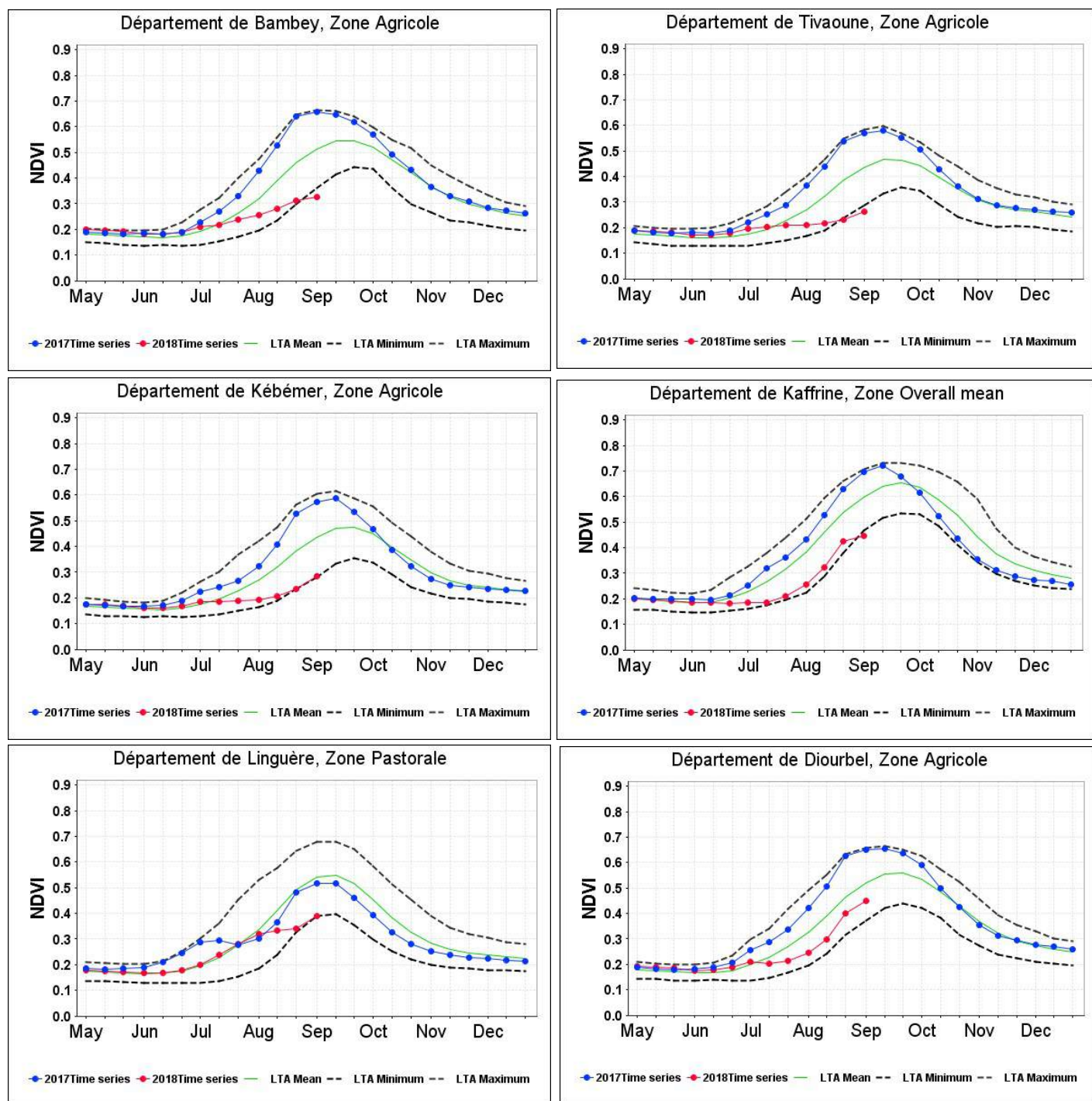


Figure 4: Evolution du profil du NDVI dans les départements de Tivaouane, Bambey, Kébémér (zone agricole), Kaffrine, (moyenne zone agricole et zone pastorale), Linguère (zone pastorale) et Diourbel (zone agricole)

D. Conclusion

La campagne agro-pastorale de l'année 2018 est caractérisée par un retard prononcé de la croissance de la végétation (de plus ou moins deux décades en moyenne) dans la majeure partie du pays notamment au centre-ouest, au sud-est du Bassin arachidier et dans la Zone sylvopastorale. La production du tapis herbacé se révèle moins importante, comparée à la même période des deux dernières années (2016 et 2017). Il en est de même pour les cultures. Le rapport annuel du CSE sur la production végétale donnera plus d'informations à ce propos.

Avec la reprise des pluies depuis la 3^{ème} décade du mois d'août, l'espoir est permis de recouvrer le retard accusé à condition que les pluies se poursuivent au moins jusqu'à mi-octobre.

Les prochains bulletins décadaires, de même que le bulletin de fin de campagne, continueront à informer sur l'évolution de la croissance végétale.

Source de données : PROBA-V, NDVI de Copernicus Global Land Service - Résolution : 1 km

Vecteurs : CSE 2013

Occupation du sol : Land Use Land Cover, CSE

Logiciel de traitement : SPIRITS by VITO NV



En partenariat avec :

- ⇒ La Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA)
- ⇒ Le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) coordonné par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM)
- ⇒ Le Comité National du Système d'Alerte Précoce (SAP) coordonné par le SECNSA (Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire)

